



Bruxelles, le 5 juillet 2021  
(OR. en)

10038/21

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2021/0147(NLE)**

---

**WTO 162  
COASI 96**

**NOTE POINT "I/A"**

|               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Origine:      | Secrétariat général du Conseil                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Destinataire: | Comité des représentants permanents/Conseil                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| N° doc. Cion: | 10037/21 + ADD 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Objet:        | DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du comité "Commerce" institué par l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la République socialiste du Viêt Nam en ce qui concerne l'adoption du règlement intérieur du comité "Commerce"<br>- Adoption |

1. Le 21 juin 2021, la Commission a présenté au Conseil une proposition concernant la décision visée en objet (doc. 10037/21 + ADD 1).
2. Le Comité de la politique commerciale (membres suppléants) a été consulté par écrit sur ce texte et l'a approuvé tel qu'il a été modifié pour tenir compte de certaines adaptations nécessaires.
3. Compte tenu de ce qui précède, et sous réserve de confirmation par le Comité des représentants permanents, le Conseil est invité à:
  - adopter la décision du Conseil dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans les documents 10039/21 et 10040/21;

- décider de faire publier au Journal officiel de l'Union européenne, après adoption, la décision du comité "Commerce" UE-Viêt Nam, dont le texte figure dans le document 10040/21;
  - noter que le Parlement européen sera informé, conformément à l'article 218, paragraphe 10, du TFUE, et que la décision du Conseil lui sera transmise; et
  - décider d'inscrire à son procès-verbal la déclaration qui figure dans l'addendum à la présente note.
-